



FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
des Pays de la Loire

Mesdames, Messieurs les Dirigeants
d'Établissements Equestres en Pays de la Loire

Le Lion d'Angers, le 22 octobre 2015

Madame, Monsieur,

En tant que Président du Comité Régional d'équitation des Pays de la Loire, je prie les adhérents du Comité Régional à jour de leur cotisation, d'être présents pour l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le :

Dimanche 22 novembre 2015 à partir de 9H30
A l'Hippodrome du Lion d'Angers

Tout adhérent électeur présent physiquement devra pouvoir justifier de son identité et de sa qualité de membre à jour de sa cotisation 2015.

1 – Assemblée générale ordinaire à 10H30 - le bureau d'émargement sera ouvert à 9H30

L'Ordre du jour :

- Rapport d'activités
- Compte rendu financier
- Quitus au Comité Directeur
- Vote du budget prévisionnel
- Questions diverses
- Remise de prix Grands Régionaux et divers championnats

Les questions à soumettre doivent parvenir par écrit au secrétariat avant le 13 novembre 2015.

Les comptes annuels ainsi que le rapport d'activités sont consultables sur le site :
<http://www.crepdll.fr>.

A l'issue de cette Assemblée, vous avez la possibilité de réserver un repas au moyen du coupon réponse ci-joint en le retournant soit par e.mail : secretariat@crepdll.fr soit par courrier avant le **13 novembre 2015**.

Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée sera de nouveau convoquée sur le même ordre du jour :
Le Dimanche 22 novembre 2015 à 11H30, même lieu, même ordre du jour.

A 14H30 Réunions calendaires des concours **Amateur-Pro** à l'Hippodrome du Lion d'Angers

Dans l'attente de cette rencontre,

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Patrick MICHAUD

A l'issue de cette Assemblée vers 12H30, nous aurons le plaisir de nous retrouver à un déjeuner (une invitation gratuite par établissement).
Merci de bien vouloir réserver au moyen des coupons réponses ci-dessous impérativement avant le 13 novembre 2015.



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du C.R.E des Pays de la Loire
Du 22 novembre 2015 à l'hippodrome du Lion d'Angers (49)**

COUPON RÉPONSE A RETOURNER AU SECRÉTARIAT POUR LE 13 NOVEMBRE 2015

INVITATION POUR UNE PERSONNE

Monsieur ou Madame.....

Nom de l'Etablissement Equestre représenté :

Confirme la réservation au repas de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2015.

CRE Pays de la Loire - Domaine de L'Isle Briand - 49220 LE LION D'ANGERS



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du C.R.E des Pays de la Loire
Du 22 novembre 2015 à l'hippodrome du Lion d'Angers (49)**

COUPON RÉPONSE A RETOURNER AU SECRÉTARIAT POUR LE 13 NOVEMBRE 2015

RESERVATION SUPPLEMENTAIRE- REPAS

Au Nom de l'Etablissement Equestre :

Nombre de personnes X 18 euros = euros.

Ci-joint chèque n°.....d' un montant deEuros.

CRE Pays de la Loire -Domaine de L'Isle Briand - 49220 LE LION D'ANGERS